



**Manuel utilisateur
Saisie d'une DREV en ligne
Sur l'Extranet « ESPACE PRO »**

SOMMAIRE

Connexion à l'ESPACE PRO	3
Saisie de la déclaration de revendication.....	4
1. Je suis une cave particulière et je n'ai pas de VCI	5
2. Je suis une cave particulière et j'ai du VCI	8
a. Si vous souhaitez utiliser votre VCI	9
b. Si vous souhaitez rafraîchir votre VCI.....	10
3. Je suis une cave coopérative ou un négociant vinificateur et je n'ai pas de VCI	12
4. Je suis une cave coopérative et j'ai du VCI.....	15
a. Si vous souhaitez utiliser votre VCI	17
b. Si vous souhaitez rafraîchir votre VCI.....	18

**Selon votre situation
Rendez-vous directement
à la page correspondante**

Connexion à l'Espace Pro

Se rendre à l'adresse <http://syndicat-cotesdurhone.com>

ESPACE PRO

Cliquez sur « ESPACE PRO » en haut à droite de l'écran, vous êtes alors redirigés vers la page d'identification à notre Espace Professionnel

En cas de 1ere connexion, cliquez sur le bouton **Créer votre compte** et saisissez les identifiants qui vous auront été transmis (réexpédition sur simple demande auprès du Syndicat), le système vous fera créer vos identifiants personnels.

Pour les connexions suivantes, saisissez vos identifiants personnels que vous avez créés lors de la 1ere connexion.

Vous êtes maintenant sur la page d'accueil de votre « ESPACE PRO »

Cliquez sur le lien **DREV >** du bouton de la ligne « Faire une déclaration en ligne ».

Consulter mes documents



Faire une déclaration en ligne



Faire une déclaration papier



Saisie de la déclaration de revendication

Cliquez ensuite sur **Démarrer la télé déclaration.**

Eléments déclaratifs

Veuillez trouver ci-dessous l'ensemble de vos éléments déclaratifs

Revendication des appellations viticoles 2021

Votre déclaration de revendication viticole pour cette année n'a pas encore été déclarée.

Démarrer la télédéclaration

Sur le premier écran, vérifiez vos informations et cliquez sur **Valider et continuer >**.

Exploitation Données administratives, merci de les modifier en cas de changement

N° CVI	Raison Sociale	SYNDICAT GENERAL VIGNERONS CDR
N° SIRET	Adresse	MAISON DES VINS
	Commune	AVIGNON
	Code Postal	84918
	Tél. Fixe	04.90.27.24.24
	Tél. Mobile	06.00.00.00.00
	Fax	04.90.85.26.83
	Email	syndicat-cotesdurhone@syndicat-cotesdurhone.com

[← Retourner à mon espace](#) [Modifier](#) [Valider et continuer >](#)

Si vos informations sont erronées, cliquez sur **Modifier.**

1. Je suis une cave particulière et je n'ai pas de VCI

La déclaration de récolte doit obligatoirement être jointe à la déclaration de revendication, l'outil vous propose de télécharger votre déclaration de récolte afin de pré-saisir directement toutes vos données.

Si vous avez fait votre déclaration de récolte sur Produane, et que vous l'avez validée définitivement, vous pouvez cliquer sur **Récupérer sur Produane si disponible**, elle sera automatiquement importée.

Si vous ne souhaitez pas valider définitivement votre déclaration de récolte, vous pouvez importer un fichier (uniquement au format Excel) que vous aurez préalablement récupéré sur Produane et stocké sur votre machine. Dans ce cas, cliquez sur **Parcourir** et choisissez le fichier à importer.

Ensuite cliquez sur **Continuer vers la revendication >**

Récupération des déclaration de récolte

Récupérer sur Produane, si disponible

Les données de votre Déclaration de récolte ne sont pas disponibles sur le site de Produane. Merci de bien vouloir nous fournir le fichier XLS de votre Déclaration de récolte afin de poursuivre la saisie de vos revendications.

Fichier **Parcourir...** Aucun fichier sélectionné.

< Retourner à l'étape précédente

Continuer vers la revendication >

L'écran suivant s'affiche :

Revendication 2021 de la superficie

Appellation revendiquée	Déclaration de récolte		Déclaration de Revendication	
	Superficie récoltée totale (L4) (ha)		Superficie revendiquée (ha)	Possède du stock VCI
☛ Côtes du Rhône Rouge	29 2244		29 2244	<input type="checkbox"/>
☛ Côtes du Rhône Blanc	8 4267		ha	<input type="checkbox"/>

☛ Ajouter une appellation

< Retourner à l'étape précédente Valider et continuer >

Dans les encadrés jaunes et bleus, sont reprises les informations de la déclaration de récolte.

Dans l'encadré vert, l'information a été automatiquement reportée, car tout le volume a été attribué en cave particulière.

Si vous êtes un apporteur mixte (une partie en cave particulière et une partie en cave coopérative), vous devez saisir la surface équivalente au volume apporté en cave particulière dans l'encadré rouge (information non saisie dans la DR).

Ensuite cliquez sur **Valider et continuer >**.

Revendication

Les informations de revendication sont reprises depuis votre Déclaration de Récolte si vous avez autorisé le transfert de vos données.

Veillez vérifier leur cohérence et au besoin compléter les informations manquantes.

Appellation revendiquée	Déclaration de récolte				Déclaration de Revendication		
	Volume récolté total (L5) (hl)	Récolte nette totale (L15) (hl)	Volume en cave part. (L9) (hl)	Volume VCI constitué (L19) (hl)	Volume revendiqué net issu de la récolte (hl)	Volume revendiqué issu du VCI (hl)	Volume revendiqué net total (hl)
Côtes du Rhône Rouge (29.2244 ha)	1515.00	1478.00	1515.00	hl	1478.00		1478.00 hl
Côtes du Rhône Blanc (8.4267 ha)	398.00	295.00	300.00	hl	hl		0.00 hl

[← Retourner à l'étape précédente](#)
[recalculer les volumes](#)
[Valider et continuer >](#)

Vous allez maintenant saisir les informations concernant les volumes.

Les informations de la récolte sont reprises. Comme pour les surfaces, si tout le volume du produit est apporté en cave particulière, le volume se saisit automatiquement.

Cependant, si vous êtes apporteur mixte, cliquez sur **Recalculer les volumes**, et l'encadré rouge sera automatiquement saisi en fonction de votre volume en cave particulière.

Cliquez sur **Valider et continuer >**

Vous pouvez visualiser le récapitulatif de votre déclaration de revendication :

[1](#) Exploitation
 [2](#) Déclaration de récolte
 [3](#) Superficies
 [4](#) Répartition du VCI 2016
 [5](#) Volumes
 [6](#) Validation

Validation de votre déclaration

Revendication

Appellation revendiquée	Superficie revendiquée (ha)	Volume revendiqué net total (hl)	Dont VCI (hl)
Côtes du Rhône Rouge	29.2244 ha	1478.00 hl	
Côtes du Rhône Blanc	6.35 ha	295.00 hl	

[← Retourner à l'étape précédente](#)
[Prévisualiser](#)
[Valider la déclaration](#)

Cliquez maintenant sur **Valider la déclaration**. Elle sera directement transmise au Syndicat, puis sera transmise à l'organisme de contrôle après vérification.

C'est terminé !

Si votre déclaration de récolte contient du VDN, les écrans sont un peu différents pour gérer les volumes d'alcool de mutage.

Revendication AOP

Les informations de revendication sont reprises depuis votre Déclaration de Récolte, SV11 ou SV12, lorsque nous avons pu déduire vos volumes sur place.

Veuillez vérifier leur cohérence et au besoin compléter les informations manquantes.

Produits revendiqués	Déclaration de récolte				Déclaration de Revendication			
	Volume récolté total (L5) (hl) ?	Volume en cave part. (L9) (hl) ?	Vol. récolté net totale (L15) (hl) ?	Volume VCI constitué (L19) (hl) ?	Volume revendiqué net issu de la récolte (hl) ?	Volume revendiqué issu du mutage (hl) ?	Volume revendiqué issu du VCI (hl) ?	Volume revendiqué net total (hl) ?
Côtes du Rhône Rouge (7.155 ha)	255.00	255.00	250.00	hl	250.00			250.00 hl
Beaumes de Venise Rouge (30.8467 ha)	893.00	893.00	875.00	hl	875.00			875.00 hl
VDN Muscat de Beaumes de Venise Blanc (18.7479 ha)	330.00	330.00	306.50	hl	306.50	23.50		330.00 hl

[Retourner à l'étape précédente](#)
DR
recalculer les volumes
Valider et continuer >

Indiquer ici le volume d'alcool utilisé pour le mutage.

Cliquez sur **Valider et continuer >**

Vous pouvez visualiser le récapitulatif de votre déclaration de revendication :

1 Entreprise
2 DR
3 Superficies
4 Répartition du VCI 2019
5 Volumes AOP
6 Validation

Validation de votre déclaration

Revendication AOP

Produits revendiqués	Superficie revendiquée (ha)	Volume millesime 2019 issu du VCI (hl)	Volume issu de la récolte 2020 (hl)	Volume revendiqué net total (alcool compris) (hl)
Côtes du Rhône Rouge	34.94 hl/ha	7.155 ha	250.00 hl	250.00 hl
Beaumes de Venise Rouge	28.37 hl/ha	30.8467 ha	875.00 hl	875.00 hl
VDN Muscat de Beaumes de Venise Blanc	16.35 hl/ha	18.7479 ha	306.50 hl	330.00 hl

J'ai pris connaissance des pièces à fournir

- Je m'engage à transmettre la déclaration de mutage
 Je n'ai aucune parcelle de VDN avec un % de manquants > à 20%
 Je m'engage à transmettre la liste de mes parcelles de VDN avec un % de manquant > à 20 %

[Retourner à l'étape précédente](#)
DR
Prévisualiser
Valider la déclaration

Il vous faudra cliquer sur les cases à cocher qui vous rappellent les documents à fournir.

Cliquez maintenant sur **Valider la déclaration**. Elle sera directement transmise au Syndicat, puis sera transmise à l'organisme de contrôle après vérification.

C'est terminé !

2. Je suis une cave particulière et j'ai du VCI

La déclaration de récolte doit être obligatoirement être jointe à la déclaration de revendication, l'outil vous propose de télécharger votre déclaration de récolte afin de pré-saisir directement toutes vos données.

Si vous avez fait votre déclaration de récolte sur Produane, vous pouvez la valider définitivement et cliquer sur **Récupérer sur Produane si disponible**, elle sera automatiquement importée.

Si vous ne souhaitez pas valider définitivement votre déclaration de récolte, vous pouvez importer le fichier (uniquement au format Excel) que vous devez récupérer sur Produane. Dans ce cas, cliquez sur **Parcourir** et choisissez le fichier à importer.

Ensuite cliquez sur **Continuer vers la revendication >**

Récupération des déclaration de récolte

[Récupérer sur Produane, si disponible](#)

Les données de votre Déclaration de récolte ne sont pas disponibles sur le site de Produane. Merci de bien vouloir nous fournir le fichier XLS de votre Déclaration de récolte afin de poursuivre la saisie de vos revendications.

Fichier Aucun fichier sélectionné.

[Retourner à l'étape précédente](#)

[Continuer vers la revendication >](#)

L'écran suivant s'affiche :

Revendication 2021 de la superficie

Appellation revendiquée	Déclaration de récolte		Déclaration de Revendication	
	Superficie récoltée totale (L4) (ha)	Superficie revendiquée (ha)	Superficie revendiquée (ha)	Possède du stock VCI
☛ Côtes du Rhône Rouge	29.2244	29.2244	29.2244	<input checked="" type="checkbox"/>
☛ Côtes du Rhône Blanc	8.4267		ha	<input type="checkbox"/>

[Ajouter une appellation](#)

[Retourner à l'étape précédente](#)

[Valider et continuer >](#)

Dans les encadrés jaunes et bleus, sont reprises les informations de la déclaration de récolte. Dans l'encadré vert, l'information a été automatiquement reportée, car tout le volume a été attribué en cave particulière.

Si vous êtes un apporteur mixte (une partie en cave particulière et une partie en cave coopérative), vous devez saisir la surface équivalente au volume apporté en cave particulière dans l'encadré rouge (information non saisie dans la DR).

Cocher la case **Possède du stock VCI** si vous avez constitué ou rafraîchi du VCI en 2020 (encadré orange).

Ensuite cliquez sur **Valider et continuer >**.

Répartition du VCI 2020

Appellation revendiquée	Plafond (hl)	Stock :2020 (hl)	Utilisation			
			Destruction (hl)	Complément (hl)	Substitution (hl)	Rafraichi (hl)
Côtes du Rhône Rouge (29.2244 ha)	438.366 hl	0.00	hl	hl	hl	hl

Sur cet écran, vous pourrez indiquer la répartition du VCI 2020.

L'encadré jaune vous permet de connaître le volume maximum de VCI que vous pouvez détenir en fonction de votre surface.

Dans l'encadré bleu, vous pouvez constater votre stock de VCI en 2020 (incluant le VCI constitué et celui rafraîchi en 2020).

Dans l'encadré rouge, vous pouvez saisir votre volume de VCI à détruire, qui peut être généré suite à une réduction de votre surface, ou un dépassement du plafond autorisé.

Dans l'encadré vert, vous pourrez saisir le volume que vous souhaitez utiliser en complément de récolte pour 2021.

Dans l'encadré orange, vous saisissez le volume VCI à utiliser en substitution afin d'augmenter la qualité de votre vin.

Dans l'encadré noir, vous pourrez saisir le volume de VCI rafraîchi. Ce volume devra être remplacé par le nouveau millésime, et formera, avec le VCI éventuellement constitué en 2021, votre stock pour 2021.

Rappel : La somme des usages VCI (encadrés rouge + vert + orange + noir) doit être égale au Stock VCI (encadré bleu).

a. Si vous souhaitez utiliser votre VCI en complément de récolte

La répartition du VCI doit se faire comme suit :

Répartition du VCI 2020

Appellation revendiquée	Plafond (hl)	Stock 2020 (hl)	Utilisation			
			Destruction (hl)	Complément (hl)	Substitution (hl)	Rafraichi (hl)
Côtes du Rhône Rouge (29.2244 ha)	438.366 hl	2.00	hl	2.00	hl	hl

Dans la revendication des volumes (écran suivant), vous devez donc indiquer votre volume de récolte + le volume utilisé en complément (reporté automatiquement).

Rappel : Le volume total revendiqué ne doit pas dépasser le rendement autorisé.

Revendication

Les informations de revendication sont reprises depuis votre Déclaration de Récolte si vous avez autorisé le transfert de vos données.

Veillez vérifier leur cohérence et au besoin compléter les informations manquantes.

Appellation revendiquée	Déclaration de récolte				Déclaration de Revendication		
	Volume récolté total (L5) (hl) ?	Récolte nette totale (L15) (hl) ?	Volume en cave part. (L9) (hl) ?	Volume VCI constitué (L19) (hl) ?	Volume revendiqué net issu de la récolte (hl) ?	Volume revendiqué issu du VCI (hl) ?	Volume revendiqué net total (hl) ?
Côtes du Rhône Rouge (29.2244 ha)	1515.00	1478.00	1515.00	hl	1478.00	2.00 hl	1480.00 hl
Côtes du Rhône Blanc (8.4267 ha)	398.00	295.00	300.00	hl	295.00		295.00 hl

[← Retourner à l'étape précédente](#)
[recalculer les volumes](#)
[Valider et continuer >](#)

b. Si vous souhaitez rafraîchir votre VCI

La répartition du VCI doit se faire comme suit:

Répartition du VCI 2020

Appellation revendiquée	Plafond (hl) ?	Stock 2020 (hl) ?	Utilisation			
			Destruction (hl) ?	Complément (hl) ?	Substitution (hl) ?	Rafraîchi (hl) ?
Côtes du Rhône Rouge (29.2244 ha)	438.366 hl	2.00	hl	hl	hl	2.00

[← Retourner à l'étape précédente](#)
[Valider et continuer >](#)

Dans la revendication des volumes (écran suivant), vous devez donc retirer de votre récolte le volume utilisé en rafraîchissement (reporté automatiquement). Le volume total revendiqué doit être égal à la ligne 15 de la récolte.

Afin de vous faciliter la saisie, vous pouvez cliquer sur **Recalculer les volumes** afin de générer les volumes automatiquement.

Revendication

Les informations de revendication sont reprises depuis votre Déclaration de Récolte si vous avez autorisé le transfert de vos données.

Veillez vérifier leur cohérence et au besoin compléter les informations manquantes.

Appellation revendiquée	Déclaration de récolte				Déclaration de Revendication		
	Volume récolté total (L5) (hl) ?	Récolte nette totale (L15) (hl) ?	Volume en cave part. (L9) (hl) ?	Volume VCI constitué (L19) (hl) ?	Volume revendiqué net issu de la récolte (hl) ?	Volume revendiqué issu du VCI (hl) ?	Volume revendiqué net total (hl) ?
Côtes du Rhône Rouge (29.2244 ha)	1515.00	1478.00	1515.00	hl	1476.00	2.00 hl	1478.00 hl
Côtes du Rhône Blanc (8.4267 ha)	398.00	295.00	300.00	hl	295.00		295.00 hl

[← Retourner à l'étape précédente](#)
[recalculer les volumes](#)
[Valider et continuer >](#)

Cliquez sur **Valider et continuer >**.

Vous pouvez visualiser le récapitulatif de votre déclaration de revendication :

Validation de votre déclaration

Revendication

Appellation revendiquée	Superficie revendiquée (ha)	Volume revendiqué net total (hl)	Dont VCI (hl)
Côtes du Rhône Rouge	29.2244 ha	1478.00 hl	2.00 hl
Côtes du Rhône Blanc	6.35 ha	295.00 hl	

Gestion du VCI

Appellation revendiquée	Stock 2020 (hl)	A détruire (hl)	Complément (hl)	Substitution (hl)	Rafraichi (hl)	Constitué 2021 (hl)	Stock 2021 (hl)
Côtes du Rhône Rouge	2.00 hl				2.00 hl		2.00 hl

[← Retourner à l'étape précédente](#)

[Prévisualiser](#)

[Valider la déclaration](#)

Cliquez maintenant sur **Valider la déclaration**. Elle sera directement transmise au Syndicat, puis sera transmise à l'organisme de contrôle après vérification.

C'est terminé !

Nota :

Si votre déclaration de récolte contient du VDN, reportez-vous à la page 7.

3. Je suis une cave coopérative ou un négociant vinificateur et je n'ai pas de VCI

Le récapitulatif SV11 doit obligatoirement être joint à la déclaration de revendication, l'outil Produane vous propose de le télécharger afin de pré-saisir directement toutes vos données.

Si vous avez fait votre SV11 sur Produane, vous pouvez le valider définitivement et cliquer sur **Récupérer sur Produane si disponible** sur l'interface ODG afin qu'il soit automatiquement importé.

Si vous ne souhaitez pas valider définitivement votre SV11, vous pouvez importer le fichier récapitulatif fournisseur (uniquement au format excel) que vous devez récupérer sur Produane en suivant la procédure ci-dessous.

- Dans l'interface de gestion des SV11 sur Produane, Vous pouvez choisir **Consultation par apporteur**



A droite du tableau, vous pouvez cliquer sur le bouton central :

- Revenez sur l'interface ODG, Cliquez sur **Parcourir** et choisissez le fichier à importer.

Ensuite cliquez sur **Continuer vers la revendication >**

Récupération des sv11 Récupérer sur Produane, si disponible

Les données de votre SV11 ne sont pas disponibles sur le site de Produane. Merci de bien vouloir nous fournir le fichier XLS de votre SV11 afin de poursuivre la saisie de vos revendications.

Fichier Aucun fichier choisi

L'écran suivant s'affiche :

Revendication 2021 de la superficie

Appellation revendiquée	SV11		Déclaration de Revendication	
	Superficie récoltée totale (L4) (ha)		Superficie revendiquée (ha)	Possède du stock VCI
☛ Côtes du Rhône Rouge	918.853		ha	<input type="checkbox"/>
☛ Côtes du Rhône Rosé	104.8371		ha	<input type="checkbox"/>
☛ Côtes du Rhône Blanc	26.9335		ha	<input type="checkbox"/>
☛ Côtes du Rhône Villages Rouge	138.0022		ha	<input type="checkbox"/>
☛ Côtes du Rhône Villages Valrears Rouge	10.0952		ha	<input type="checkbox"/>

Dans l'encadré jaune, est reprise l'information de surface du SV11.
Dans l'encadré vert, vous devez saisir la superficie à revendiquer

Ensuite cliquez sur **Valider et continuer >**

Revendication

Les informations de revendication sont reprises depuis votre Déclaration de Récolte si vous avez autorisé le transfert de vos données.

Veuillez vérifier leur cohérence et au besoin compléter les informations manquantes.

Appellation revendiquée	SV11		Déclaration de Revendication		
	Volume en cave (hl)	Volume VCI constitué (hl)	Volume revendiqué net issu de récoltes (hl)	Volume revendiqué issu du VCI (hl)	Volume revendiqué net total (hl)
Côtes du Rhône Rouge (918.853 ha)	45115.63	hl	45115.63		45115.63 hl
Côtes du Rhône Rosé (104.8371 ha)	5140.89	hl	5140.89		5140.89 hl
Côtes du Rhône Blanc (26.9335 ha)	1283.68	hl	1283.68		1283.68 hl
Côtes du Rhône Villages Rouge (138.0022 ha)	5917.87	hl	5917.87		5917.87 hl
Côtes du Rhône Villages Valrears Rouge (10.0952 ha)	413.91	hl	413.91		413.91 hl

Les informations des volumes du SV11/SV12 sont automatiquement reprises.

Vérifier les informations et cliquez sur **Valider et continuer >**

Vous pouvez visualiser le récapitulatif de votre déclaration de revendication :

Validation de votre déclaration

Revendication

Appellation revendiquée	Superficie revendiquée (ha)	Volume revendiqué net total (hl)	Dont VCI (hl)
Côtes du Rhône Rouge	918.853 ha	45115.63 hl	
Côtes du Rhône Rosé	104.8371 ha	5140.89 hl	
Côtes du Rhône Blanc	26.9335 ha	1283.68 hl	
Côtes du Rhône Villages Rouge	138.0022 ha	5917.87 hl	
Côtes du Rhône Villages Valreas Rouge	10.0952 ha	413.91 hl	

◀ Retourner à l'étape précédente

📄 Prévisualiser

✅ Valider la déclaration

Cliquez maintenant sur **Valider la déclaration**. Elle sera directement transmise au Syndicat, puis sera transmise à l'organisme de contrôle après vérification.

C'est terminé !

Nota :

Si votre SV11 (ou SV12) contient du VDN, reportez-vous à la page 7.

4. Je suis une cave coopérative et j'ai du VCI

Le récapitulatif SV11 doit obligatoirement être joint à la déclaration de revendication, l'outil Prodouane vous propose de le télécharger afin de pré-saisir directement toutes vos données.

Si vous avez fait votre SV11 sur Prodouane, vous pouvez le valider définitivement et cliquer sur **Récupérer sur Prodouane si disponible** sur l'interface ODG afin qu'il soit automatiquement importé.

Si vous ne souhaitez pas valider définitivement votre SV11, vous pouvez importer le fichier récapitulatif fournisseur (uniquement au format excel) que vous devez récupérer sur Prodouane en suivant la procédure ci-dessous.

Dans l'interface de gestion des SV11 sur Prodouane, vous pouvez choisir **Consultation par apporteur**



A droite du tableau, vous pouvez cliquer sur le bouton central :



Revenez sur l'interface ODG, cliquez sur **Parcourir** et choisissez le fichier à importer.

Ensuite cliquez sur **Continuer vers la revendication >**

Récupération des sv11

Récupérer sur Prodouane, si disponible

Les données de votre SV11 ne sont pas disponibles sur le site de Prodouane. Merci de bien vouloir nous fournir le fichier XLS de votre SV11 afin de poursuivre la saisie de vos revendications.

Fichier Aucun fichier choisi

[◀ Retourner à l'étape précédente](#) [Continuer vers la revendication ▶](#)

L'écran suivant s'affiche :

Revendication 2021 de la superficie

Appellation revendiquée	SV11	Déclaration de Revendication	
	Superficie récoltée totale (L4) (ha)	Superficie revendiquée (ha)	Possède du stock VCI
☛ Côtes du Rhône Rouge	918.853	918.853	<input checked="" type="checkbox"/>
☛ Côtes du Rhône Rosé	104.8371	104.8371	<input type="checkbox"/>
☛ Côtes du Rhône Blanc	26.9335	26.9335	<input type="checkbox"/>
☛ Côtes du Rhône Villages Rouge	138.0022	138.0022	<input type="checkbox"/>
☛ Côtes du Rhône Villages Valreas Rouge	10.0952	10.0952	<input type="checkbox"/>

Dans l'encadré jaune, est reprise l'information de surface du SV11.

Dans l'encadré vert, vous devez saisir la superficie à revendiquer.

Cocher la case **Possède du stock VCI** si vous avez constitué ou rafraîchi du VCI en 2020 (encadré rouge).

Ensuite cliquez sur **Valider et continuer >**.

Répartition du VCI 2020

Appellation revendiquée	Plafond (hl)	Stock 2020 (hl)	Utilisation			
			Destruction (hl)	Complément (hl)	Substitution (hl)	Rafraîchi (hl)
Côtes du Rhône Rouge (29.2244 ha)	438.366 hl	0.00	hl	hl	hl	hl

Dans cet écran, vous pourrez indiquer la répartition du VCI 2020.

L'encadré jaune vous permet de connaître le volume maximum de VCI que vous pouvez avoir en fonction de votre surface.

Dans l'encadré bleu, vous pourrez trouver votre stock de VCI en 2020 (incluant le VCI constitué et celui rafraîchi en 2020).

Dans l'encadré rouge, vous pouvez saisir votre volume de VCI à détruire, qui peut être généré suite à une réduction de votre surface, ou un dépassement du plafond autorisé.

Dans l'encadré vert, vous pourrez saisir le volume que vous souhaitez utiliser en complément de récolte pour 2021.

Dans l'encadré orange, vous saisirez le volume VCI à utiliser en substitution afin d'augmenter la qualité de votre vin.

Dans l'encadré noir, vous pourrez saisir le volume de VCI rafraîchi. Ce volume devra être remplacé par le nouveau millésime, et formera, avec le VCI éventuellement constitué en 2021, votre stock pour 2021.

a. Si vous souhaitez utiliser votre VCI en complément de récolte

La répartition du VCI doit se faire comme suit :

Répartition du VCI 2020

Appellation revendiquée	Plafond (hl) ?	Stock :2020 (hl) ?	Utilisation			
			Destruction (hl) ?	Complément (hl) ?	Substitution (hl) ?	Rafraichi (hl) ?
Côtes du Rhône Rouge (918.853 ha)	13782.795 hl	150.00	hl	150.00	hl	hl

[← Retourner à l'étape précédente](#)
[Valider et continuer >](#)

Dans la revendication des volumes (écran suivant), vous devez donc indiquer votre volume de récolte + le volume utilisé en complément (reporté automatiquement).

Rappel : Le volume total revendiqué ne doit pas dépasser le rendement autorisé.

Revendication

Les informations de revendication sont reprises depuis votre Déclaration de Récolte si vous avez autorisé le transfert de vos données.

Veillez vérifier leur cohérence et au besoin compléter les informations manquantes.

Appellation revendiquée	SV11		Déclaration de Revendication		
	Volume en cave (hl) ?	Volume VCI constitué (hl) ?	Volume revendiqué net issu de récoltes (hl) ?	Volume revendiqué issu du VCI (hl) ?	Volume revendiqué net total (hl) ?
Côtes du Rhône Rouge (918.853 ha)	45115.63	hl	45115.63	150.00 hl	45265.63 hl
Côtes du Rhône Rosé (104.8371 ha)	5140.89	hl	5140.89		5140.89 hl
Côtes du Rhône Blanc (26.9335 ha)	1283.68	hl	1283.68		1283.68 hl
Côtes du Rhône Villages Rouge (138.0022 ha)	5917.87	hl	5917.87		5917.87 hl
Côtes du Rhône Villages Valreas Rouge (10.0952 ha)	413.91	hl	413.91		413.91 hl

[← Retourner à l'étape précédente](#)
[recalculer les volumes](#)
[Valider et continuer >](#)

b. Si vous souhaitez rafraîchir votre VCI

La répartition du VCI doit se faire comme suit :

Répartition du VCI **2020**

Appellation revendiquée	Plafond (hl) ?	Stock :2020 (hl) ?	Utilisation			
			Destruction (hl) ?	Complément (hl) ?	Substitution (hl) ?	Rafraîchi (hl) ?
Côtes du Rhône Rouge (918.853 ha)	13782.795 hl	150.00	hl	hl	hl	150.00

[← Retourner à l'étape précédente](#)
[Valider et continuer >](#)

Dans la revendication des volumes (écran suivant), vous devez donc retirer de votre récolte le volume utilisé en rafraîchissement reporté automatiquement. Le volume total revendiqué doit être égal à la ligne 15 de la récolte.

Afin de vous faciliter la saisie, vous pouvez cliquer sur **Recalculer les volumes** afin de générer les volumes automatiquement.

Revendication

Les informations de revendication sont reprises depuis votre Déclaration de Récolte si vous avez autorisé le transfert de vos données.

Veuillez vérifier leur cohérence et au besoin compléter les informations manquantes.

Appellation revendiquée	SV11		Déclaration de Revendication		
	Volume en cave (hl) ?	Volume VCI constitué (hl) ?	Volume revendiqué net issu de récoltes (hl) ?	Volume revendiqué issu du VCI (hl) ?	Volume revendiqué net total (hl) ?
Côtes du Rhône Rouge (918.853 ha)	45115.63	hl	44965.63	150.00 hl	45115.63 hl
Côtes du Rhône Rosé (104.8371 ha)	5140.89	hl	5140.89		5140.89 hl
Côtes du Rhône Blanc (26.9335 ha)	1283.68	hl	1283.68		1283.68 hl
Côtes du Rhône Villages Rouge (138.0022 ha)	5917.87	hl	5917.87		5917.87 hl
Côtes du Rhône Villages Valreas Rouge (10.0952 ha)	413.91	hl	413.91		413.91 hl

[← Retourner à l'étape précédente](#)
[recalculer les volumes](#)
[Valider et continuer >](#)

Cliquez sur **Valider et continuer >**.

Vous pouvez visualiser le récapitulatif de votre déclaration de revendication :

Validation de votre déclaration

Revendication

Appellation revendiquée	Superficie revendiquée (ha)	Volume revendiqué net total (hl)	Dont VCI (hl)
Côtes du Rhône Rouge	918.853 ha	45115.63 hl	150.00 hl
Côtes du Rhône Rosé	104.8371 ha	5140.89 hl	
Côtes du Rhône Blanc	26.9335 ha	1283.68 hl	
Côtes du Rhône Villages Rouge	138.0022 ha	5917.87 hl	
Côtes du Rhône Villages Valreas Rouge	10.0952 ha	413.91 hl	

Gestion du VCI

Appellation revendiquée	Stock 2020 (hl)	A détruire (hl)	Complément (hl)	Substitution (hl)	Rafraichi (hl)	Constitué 2021 (hl)	Stock 2021 (hl)
Côtes du Rhône Rouge	150.00 hl				150.00 hl		150.00 hl

[← Retourner à l'étape précédente](#)
[Prévisualiser](#)
[Valider la déclaration](#)

Cliquez maintenant sur **Valider la déclaration**. Elle sera directement transmise au Syndicat, puis sera transmise à l'organisme de contrôle après vérification.

C'est terminé !

Nota :

Si votre SV11 (ou SV12) contient du VDN, reportez-vous à la page 7.